

# A la recherche DES FRAYERES A SAUMON !



La Souleuvre est connue pour le nombre de tacons\* qu'elle est capable de produire chaque année. En 2012, la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est lancée dans un inventaire des frayères de Saumon atlantique sur le site Natura 2000, à la demande du CPIE. Cette étude a permis de vérifier l'utilisation de la Souleuvre par des géniteurs\*.

Les frayères sont formées d'une dépression creusée par les adultes suivie d'un dôme de cailloux dans lesquels les œufs pondus sont enfouis. Tous les tronçons favorables ont été parcourus et chaque frayère a été localisée et caractérisée.

Le peu de frayères recensées traduit une faible colonisation du bassin de la Souleuvre. Il se pourrait que les géniteurs aient préféré rester sur le cours principal de la Vire en raison de débits trop faibles puis trop importants de la Souleuvre l'hiver dernier.

Ce résultat sera confronté prochainement aux données de la Fédération de Pêche de la Manche qui compte tous les ans les tacons\* sur la Souleuvre. Une affaire à suivre !

## LE JARGON

**DIG :** (Déclaration d'Intérêt Général) Procédure administrative qui permet à un maître d'ouvrage, souvent public, d'exécuter des travaux d'intérêt général ou d'urgence en bordure de cours d'eau, notamment sur des parcelles privées.

**Géniteurs :** Saumons adultes qui remontent les cours d'eau pour s'y reproduire. Moins de 10% d'entre eux retournent ensuite en mer et entament un nouveau cycle.

**MAEt :** Mesure agro-environnementale territorialisée correspondant à un contrat Natura 2000 agricole. Elle valorise des pratiques agricoles en faveur de l'environnement grâce à une contrepartie financière.

Les exploitants de moins de 67 ans peuvent souscrire à ces MAEt sur des prairies, des cultures ou des haies en échange d'une contrepartie financière. 2013 sera la quatrième année d'engagement possible sur la Souleuvre.

**Tacons :** Jeunes saumons vivant en rivière pendant environ 2 à 3 ans, avant de dévaler en mer.

**Zones humides :** zones marquées par la présence de végétation qui aime l'eau (roseau, iris, reine des prés, etc...) assurant des fonctions spécifiques en termes de régulation hydraulique, biogéochimique et écologique.

## CONTACT :

### Marie DEVILLE

CPIE des Collines Normandes  
Maison de la Rivière et du Paysage  
Le Moulin, 61100 SEGRIE-FONTAINE  
02 33 96 69 94  
mail : m.deville@cpie61.fr  
site internet : <http://souleuvre.n2000.fr>

**Bulletin conçu et édité par :**  
le CPIE des Collines normandes.

**Financé par :**  
le Ministère de l'Environnement  
et l'Union européenne

**Rédaction :**  
Alain DECLOMESNIL  
et Marie DEVILLE

**Crédits photographiques :**  
- la communauté de communes  
de Bény-Bocage  
- la FCPMA  
- Matthieu Lagarde

**Imprimé sur papier recyclé**  
par Dauphin Com Imprim  
à Moulit (14)



# Bassin de la SOULEUVRE

bulletin d'information numéro 2 - février 2013

**Département :** Calvados

**Superficie :** 5 769 ha

**12 communes concernées :**

LE BÉNY-BOCAGE,  
BRÉMOY,  
CARVILLE,  
ESTRY,  
LA FERRIÈRE-HARANG,  
LE MESNIL-AUZOUF,  
MONTAMY,  
MONTCHAMP,  
MONTCHAUVEY,  
SAINT-CHARLES-DE-PERCY,  
SAINT-DENIS-MAISONCELLES,  
SAINT-MARTIN-DES-BESACES,  
SAINT-PIERRE-TARENTAINE,  
LE TOURNEUR

## EDITO

La Vallée de la Souleuvre et de ses affluents est un lieu de promenade apprécié tant par les randonneurs et les amateurs de nature que par les pêcheurs qui taquent les poissons le long des méandres.

L'agriculture participe pour beaucoup à la préservation de ces belles vallées même si l'exploitation de ces terres (forte pente, champs humides) y est plus difficile qu'en zone céréalière. Le programme Natura 2000 propose ainsi des mesures environnementales (MAEt) financées par l'Europe et par l'État pour accompagner les pratiques agricoles dans ces zones délicates.

Au niveau local, les collectivités peuvent, avec l'aide de l'Agence de l'Eau et de la Région, mettre en œuvre des actions visant à la restauration et l'entretien des rivières, vaste programme en accord avec les objectifs de préservation des espèces d'intérêt européen présentes sur le Bassin de la Souleuvre. Ainsi, en fin d'année 2011, la communauté de communes de Bény-Bocage a décidé de s'y investir à son tour en y associant les propriétaires et exploitants agricoles concernés. Dans ce cadre, elle a recruté un technicien Rivières.

Nous espérons alors que l'année 2013 sera le point de départ d'une action qui s'étendra progressivement sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. En agissant de concert avec Natura 2000 et les mesures agro-environnementales, nous sommes en bonne voie pour préserver tant la qualité de nos cours d'eau, de nos paysages que l'activité agricole locale !



**Alain Declomesnil**  
Président de la communauté de  
communes de Bény-Bocage



Leste verdoyant



Site Natura 2000

# Natura 2000, UN NOUVEAU TERRITOIRE !



## SITE NATURA 2000 BASSIN DE LA SOULEUVRE

- la Souleuvre et ses affluents
- périmètre du site Natura 2000
- zones boisées
- routes principales
- autoroute A84

## Le périmètre du site Natura 2000

Nous vous en avons parlé l'année dernière : une extension du site était en cours. Suite à la consultation des élus et partenaires, les membres du Comité de Pilotage ont à leur tour délibéré en faveur de cet agrandissement en mars 2012, à la condition de détourner une partie des hameaux qui s'y trouvent. Désormais le site a une superficie d'environ 5 700 ha et s'étend sur tous les affluents et les zones humides de la Souleuvre.

Ce périmètre s'applique maintenant pour toutes les actions possibles du programme Natura 2000 : les MAEt\*, en particulier, pourront donc y être signées.

## ZOOM SUR : L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES

La Souleuvre et ses affluents abritent un crustacé bien connu : l'écrevisse. Rien d'étonnant puisque ces cours d'eau sont de bonne qualité, tant biologique que chimique, avec des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées. Le milieu est idéal pour cette espèce mais aussi pour la truite ou le saumon !

### Une disparition mais pourquoi ?

Autrefois cette espèce était présente dans quasiment tous les cours d'eau. Du fait de recalibrages à la pelle mécanique, de pollutions résultant de mauvais usage de produits phytosanitaires ou de systèmes d'assainissement défectueux voire inexistant, cette espèce a largement régressé. Enfin, à cela s'ajoute la compétition avec des écrevisses américaines, importées pour l'alimentation. Plus grosses, plus résistantes et possédant un fort pouvoir de colonisation, elles transmettent aussi une maladie, la peste de l'écrevisse.

### Et la Souleuvre ?

Un suivi a eu lieu en août 2012 : les populations sont encore en bonne santé ! Cependant, elles sont concentrées sur quelques cours d'eau : la Souleuvre et la majorité de ses affluents n'abritent plus l'espèce. De plus les écrevisses américaines, absentes pour le moment du bassin de la



Souleuvre ont été signalées en amont, sur un autre affluent de la Vire. Tous ces éléments ne font que souligner la fragilité de l'état actuel de cette espèce.

### Alors que faire ?

Eviter toute pollution, entretenir de manière douce la végétation des berges, éviter la divagation des animaux dans le lit des cours d'eau et surtout ne pas introduire d'écrevisses américaines sont des gestes qui peuvent faire la différence. Et si ces actions, à l'échelle individuelle, ne semblent pas suffisantes, pensez que c'est avec l'accumulation d'initiatives locales que la biodiversité, à plus grande échelle, sera préservée !

## La parole aux partenaires : DAVID, TECHNICIEN DE RIVIERES



Travaillant à la Communauté de Communes de Vassy depuis 12 ans, David a d'abord eu comme mission principale la recomposition paysagère. Commune après commune, il a ainsi rencontré des dizaines d'exploitants et de propriétaires soucieux de maintenir le bocage virois.

Entre 2003 et 2007, une nouvelle activité a émergé dans son emploi du temps avec la restauration et l'entretien du cours d'eau de l'Allière et de deux de ses affluents. Si la mise en œuvre n'a pas toujours été simple au départ, la CdC poursuit désormais les mêmes objectifs de bon état du cours d'eau pour la Souleuvre, au niveau de ces sources (communes d'Estry, Montchamp et St-Charles-de-Percy). Désormais, David est donc aussi un technicien rivière !

### ACTUELLEMENT :

Le bassin de la Souleuvre étant en Natura 2000, les élus ont décidé de se lancer dans des travaux. « J'ai travaillé cette année au diagnostic sur le terrain, en identifiant les "points noirs" ». Désormais il se concentre sur la DIG\*, document nécessaire, tant pour les riverains, les élus que l'administration, à la réalisation des travaux.

### SON RESSENTI :

« J'ai mené une opération similaire en 2007 sur l'Allière et deux affluents (27km de cours d'eau) » explique David. « L'accueil a été très bon, en particulier pour les clôtures, les abreuvoirs et l'enlèvement des embâcles ».

### L'AVENIR :

Pour David, « les travaux sur les cours d'eau se dirigeront vers le bassin versant de l'Orne avec des programmes sur le Tortillon, le Noireau amont et la Vère », uniquement sur l'emprise de la CdC de Vassy.

### La cohérence avec le volet Natura 2000 ?

Pour David, la complémentarité des actions est évidente : « Ce projet s'intéresse aux cours d'eau et aux berges ; avec Natura 2000, c'est tout le lit majeur sur lequel des actions sont menées en faveur du cours d'eau ». Ainsi, les exploitants qui se sont engagés en MAEt bénéficieront également des opérations lancées sur les cours d'eau.

### Les travaux prévus :

- fourniture de clôtures et pose d'abreuvoirs,
- installation ou remplacement de ponts et de passerelles bétail,
- remplacement de passages busés problématiques,
- enlèvement d'embâcles et d'arbres morts dangereux.

### David Sénéchal,

CdC de Vassy, Technicien de rivière et animateur bocage  
02 31 66 23 90

## Natura 2000 FAIT SON CINÉMA !

Le 22 novembre dernier à Saint Martin des Besaces, se sont retrouvés une soixantaine de curieux pour en apprendre plus sur Natura 2000. Car, en Basse-Normandie, une commune sur deux est concernée par ce réseau, du fait qu'elles abritent des écosystèmes ou des espèces rares à l'échelle de l'Europe !

Cette biodiversité remarquable est encore mal connue du grand public. C'est pourquoi, la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) de Basse-Normandie a produit ce documentaire pour faire connaître Natura 2000 d'une façon originale.



Le temps d'échange qui a suivi la projection a abordé les préoccupations du territoire : « Quelle position tient l'État vis-à-vis de grands projets économiques sur les sites Natura 2000 ? », « Comment restaurer les cours d'eau en accord avec l'agriculture d'aujourd'hui ? » ou tout simplement « Comment éviter l'arrachage de haies ». Après ces questions de société, la soirée s'est clôturée autour d'un verre.